



**COMMUNAUTES DE COMMUNES
DE BENFELD ET ENVIRONS ET DU RHIN**

BULLETIN D'ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Je soussigné(e),

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal et commune.....

Téléphone..... E-mail.....

Agissant en tant que :

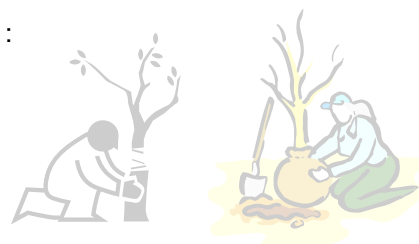
- Propriétaire
- Représentant mandaté (joindre le mandat) par le propriétaire dont le nom et l'adresse suivent :

.....

des vergers haute-tige sur les communes de :

Nom de la parcelle de vergers haute-tige	Surface totale	Commune(s)	Classement PLU	Nombre d'arbres et variétés (estimation)	Etat du verger
Surface totale (ha)					

- Je ne suis pas actuellement propriétaire de vergers mais je souhaite :
 - acquérir ou louer une/des parcelle(s)
 - planter des arbres hautes-tiges sur ma/mes parcelle(s)



Adhésion à l'association d'arboriculteurs :

- Je suis adhérent à l'association locale d'arboriculteurs :..... (Nom de l'association)
- Je n'adhère pas à l'association locale d'arboriculteurs.
- Je souhaiterais adhérer à l'association locale d'arboriculteurs.

Déclare vouloir participer à la préservation des vergers haute-tiges en m'engageant dans la démarche « vergers solidaires » sur tout ou partie de mes vergers haute-tige (entretien) et de mes parcelles (plantation).

Je m'ENGAGE pour les secteurs sur lesquels je bénéficie de subventions à :

- Adhérer aux principes du projet « vergers solidaires » : préservation des vergers pour l'environnement et le paysage, insertion sociale de personnes en difficulté, vie et animation locale, solidarité et échanges.
- Respecter les techniques de plantation et d'entretien (cf. document).
- Garantir la pérennité des arbres entretenus et plantés, par un suivi de l'évolution des arbres après la plantation et/ou la taille, et si besoin solliciter l'avis d'un arboriculteur, faire tailler le verger par le chantier d'insertion, un agriculteur ou une entreprises spécialisée....
- En cas de vente d'une ou des parcelle(s), prévenir la communauté de communes ou le délégué vergers de la commune pour que la continuité de l'engagement soit assurée.
- Suivre au moins une formation organisée dans le cadre du projet (cours de taille, de greffage, d'usage raisonné de produits de traitement, animation sur l'écologie et l'entretien du verger...)
- Accepter des visites organisées sur mes vergers dans le cadre du projet pour voir le déroulement et le résultat des actions (visite des organismes financeurs, visites pour sensibiliser...).
- Accepter que mon adhésion au projet vergers solidaires soit rendue publique.

Si je bénéficie des aides pour l'achat de plants, je m'engage aussi à :

- Acheter des plants dans une bonne condition sanitaire (certificat à demander au fournisseur) afin d'éviter les arbres malades.
- Acheter des plants haute-tige de variété locale et/ou ancienne.
- Planter sur une parcelle située hors zone construite ou constructible.

Si je bénéficie des aides pour l'entretien du verger par le chantier d'insertion sociale, je m'engage aussi à :

- Signer « bon pour accord » la fiche d'estimation des travaux d'entretien remplie par un moniteur arboricole ou par le délégué verger préalablement aux travaux.
- Verser la participation demandée au chantier d'insertion (20 % du coût des travaux) au démarrage des travaux de taille par le chantier d'insertion sociale.

L'adhérent peut à tout moment se désengager du projet en informant la communauté de communes.

Bulletin d'engagement à faire en 3 exemplaires :

- ☒ 1 exemplaire est conservé par le propriétaire ;
- ☒ 1 exemplaire à envoyer au délégué verger de la commune
- ☒ 1 exemplaire à envoyer à la Communauté de Communes

Date :

Signature :